

72eme session de l'Assemblée générale des Nations
Unies

Première Commission

Débat général sur les points de l'ordre du jour
relatifs au désarmement et à la sécurité
internationale

Intervention de M. Patrick SAINT-HILAIRE
Ministre Conseiller, Mission Permanente d'Haïti
auprès de l'ONU

6 octobre 2017

Monsieur le Président,

Ma délégation souscrit à la déclaration faite, au seuil du débat général, par la délégation de Trinité-et-Tobago, au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Elle se limitera à produire quelques brèves observations à titre national.

Monsieur le Président,

Nous voici de nouveau réunis pour traiter des principales questions liées au désarmement et à la sécurité internationale. Notre réunion se tient à un moment où la situation internationale est fortement marquée par des tensions croissantes, des souffrances indicibles et des urgences sécuritaires nées des inégalités criantes, des conflits qui se perpétuent, du terrorisme et de l'utilisation inconsidérée d'instruments de mort et de destruction.

La sécurité internationale exige des efforts constants en vue du désarmement et de la maîtrise des armements. Aussi requiert-elle la volonté politique et l'engagement de tous les Etats pour le règlement de leurs différends par des voies pacifiques.

Mon pays soutient fermement l'action, plus essentielle que jamais, de notre Organisation en faveur du désarmement et de la sécurité internationale.

A cet égard, je m'en voudrais de ne pas citer deux paragraphes de l'allocution prononcée par le Président de la République d'Haïti, Son Excellence Monsieur Jovenel MOISE, lors du débat général, le jeudi 21 septembre écoulé :

La République d'Haïti appuie pleinement toute initiative susceptible de prévenir les tensions internationales, désamorcer les crises et rechercher une issue pacifique aux différends. Elle estime que l'action des Nations Unies doit s'inscrire d'abord dans une dynamique de prévention...

Le dénouement heureux du conflit armé colombien, par la voie de la négociation, démontre que l'affrontement armé et la violence aveugle ne peuvent pas toujours régler les différends ».

Le Président a exprimé le souhait que l'effort de dépassement consenti par la société colombienne, après plus de 50 ans d'un conflit meurtrier, puisse servir d'exemple aux parties à tout différend.

Monsieur le Président,

Nous sommes tous appelés à consentir ici un effort de dépassement pour faire avancer, par des recommandations cohérentes, la cause de la sécurité humaine.

Le désarmement concerne tant les armes de destruction massive que les armes classiques qui, à bien des égards, constituent des instruments de mort et de destruction. La sécurité internationale et la stabilité ne peuvent pas reposer sur la puissance des armes. Au contraire, la fabrication, la circulation et l'utilisation d'armes de plus en plus sophistiquées et destructrices accroissent les tensions internationales et compromettent les chances de paix et de sécurité internationales.

Ma délégation continuera de soutenir les efforts internationaux destinés à interdire et à éliminer ces redoutables instruments. Aussi s'inscrit-elle en faveur du renforcement de l'action internationale « pour empêcher les terroristes d'acquérir des armes de destruction massive, leurs vecteurs et les technologies liées à leur fabrication »

Nous ne devons rien ménager pour conjurer les différentes menaces à la sécurité humaine et à la stabilité du monde.

Monsieur le Président,

A l'instar du Secrétaire général, dans son rapport sur l'activité de l'Organisation, ma délégation voudrait insister sur le danger que représentent la prolifération, la circulation incontrôlée et l'utilisation des armes classiques. Cette situation affecte beaucoup de pays, notamment les pays en voie de développement ou les pays en proie à des conflits. Ces armes sont les principaux instruments de troubles à l'ordre public et de la criminalité.

Tout en poursuivant sur le plan national une action vigoureuse, mon pays apporte son plein appui à toutes les initiatives lancées au double plan sous régional et régional, pour freiner la circulation illicite de ces armes.

Pour garantir la sécurité publique et la défense du territoire national, le gouvernement de la République a pris tout un train de mesures, allant du renforcement continu des capacités de la Police Nationale d'Haïti (PNH) à la mise en place d'une composante militaire avec des missions axées sur le développement, et ce, conformément aux prescrits de la Constitution de la République.

Nous nous félicitons des efforts déployés par le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que de toutes les dispositions prises par la CARICOM pour combattre la criminalité dans la sous-région. Nous accueillons avec beaucoup d'intérêt les recommandations adoptées par la Commission du désarmement « concernant des mesures de confiance concrètes dans le domaine des armes classiques ».

Monsieur le Président,

Les armes de destruction massive constituent les menaces les plus graves à la sécurité internationale et entretiennent des préoccupations grandissantes. Or, beaucoup de lacunes existent encore dans le régime d'interdiction et d'élimination de ces armes.

Notre mission consiste à adopter les meilleures recommandations en vue de leur interdiction et de leur élimination progressive, conformément aux dispositions de l'ensemble des instruments qui composent le régime international de désarmement et de maîtrise des armements.

A ce sujet, le Président de la République s'est exprimé en ces termes : « **La République d'Haïti, qui s'est toujours prononcée contre la prolifération des armes nucléaires, condamne fermement toute situation de tension créée par des volontés manifestes d'acquisition et de multiplication de l'arme nucléaire** ».

Les essais nucléaires, les tirs de missiles balistiques et l'utilisation des armes interdites constituent des violations flagrantes et inacceptables des normes internationales et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Ces violations attisent inutilement les tensions entre les Etats, ajoutent aux urgences humanitaires et font courir de graves risques à notre monde. Plus d'un s'interroge sur ce qui peut en découler.

En conséquence, nous devons tous prendre nos responsabilités au regard du Traité de non-prolifération des armes nucléaires, pierre angulaire du régime mondial de non-prolifération, entré en vigueur en 1970, et du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) dont mon pays souhaite ardemment l'accélération de la mise en œuvre.

Monsieur le Président,

La République d'Haïti fait partie de la première région du monde à être exempte d'armes nucléaires, conformément au Traité de Tlatelolco, signé en 1967 et ratifié à l'unanimité. D'où son appui constant à toute initiative destinée à préserver notre monde du danger que représentent les armes nucléaires. La prolifération inconsidérée de ces armes, tout comme leur modernisation, s'inscrivent dans une logique d'équilibre fragile, de souffrances, de destruction et de mort.

Nonobstant les divergences d'approches exprimées par de nombreux Etats sur les exigences de l'environnement sécuritaire international, nous insistons pour affirmer que la stabilité mondiale ne peut être obtenue et consolidée que dans le cadre du respect scrupuleux, par tous les Etats, des engagements internationaux en matière d'armes de destruction massive et d'armes classiques.

Mon pays se tient aux côtés de l'Organisation dans l'effort collectif engagé pour faire face aux nouveaux défis « de la cybersécurité, de l'intelligence artificielle et des usages potentiellement nuisibles de l'espace ».

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite, au terme de nos travaux, avoir contribué à faire avancer la cause de la sécurité internationale.

Pour y parvenir, nous devons garder à l'esprit que la sécurité internationale est indissociable du développement durable, du désarmement, de la maîtrise des armements et de la lutte contre le terrorisme et son financement.

Nous avons tout à gagner à travailler ensemble, dans le respect des préoccupations légitimes de chacun et dans un esprit de consensus, pour un monde réconcilié, prospère, sûr et stable.

Je vous remercie